



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



## CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## **VADE-MECUM DES GROUPES DE TRAVAIL**

- Les groupes de travail (GT) sont des dispositifs ad hoc, complémentaires aux séances plénières du Conseil scientifique, en vue d'approfondir l'étude d'une question durant plusieurs réunions. Leurs objets sont déterminés par le Conseil scientifique en séance plénière. Chaque GT réunit des membres du CSEN qui le souhaitent, des membres de l'administration et de l'Inspection générale du MENJ concernés par les sujets et d'autres chercheurs ou experts associés à la demande du GT. Ils sont sous la responsabilité d'un ou deux coordonnateurs. Le dispositif général et les résultats des travaux sont sous la responsabilité scientifique du président du Conseil scientifique auprès du ministre.
- Les GT ont pour principale mission d'organiser la réflexion sur un sujet clé, afin que le CSEN puisse faire des préconisations et proposer des expérimentations au ministre.
- Ils ont pour but de faire émerger de l'intelligence collective et collaborative, à la fois théorique et pratique, et des éléments synthétiques de réflexion, à partir de la connaissance et de l'expérience des participants.
- Les GT doivent fournir au CSEN des éléments utiles pour l'amélioration du système scolaire sur un sujet donné, tenant compte de l'existant. Ils identifient les atouts et les difficultés constatés en France ou à l'étranger sur le sujet. En corollaire, ils proposent des recommandations pour améliorer les méthodes et outils pédagogiques possibles et proposer de nouveaux outils. Ils peuvent présenter ses propositions sous la forme de rapports, conférences de consensus, MOOC, etc.